

V : Interprétations nouvelles du site de Darion

par

Daniel CAHEN

Au terme de quatre années de fouille et après la réalisation de certaines études spécialisées, on dispose d'un ensemble de données permettant de proposer de nouvelles interprétations du site de Darion, touchant aussi bien à son insertion dans le milieu naturel et à son économie, qu'à son organisation et à sa chronologie interne.

1. IMPLANTATION DANS LE PAYSAGE ET RESSOURCES NATURELLES

Le site est localisé à l'extrémité d'une bande de sols limoneux bien drainés, entourée de terrains nettement plus humides. D'après la reconstitution de la carte des sols proposée par R. Langohr et J. Sanders (fig. 7, p. 24-25), les limites nord et est du village coïncident précisément avec ce changement pédologique. De plus, du côté est, on constate que le fossé suit plus ou moins le relief du terrain et correspond à peu près au début du recouvrement colluvial. Il est vraisemblable que cet endroit marquait l'ancienne rupture de pente vers la plaine alluviale du Faux-Geer et que les Rubanés avaient choisi de creuser là leur fossé pour accentuer la dénivellation naturelle. Des côtés ouest et sud, en revanche, le tracé de l'enceinte ne se confond ni avec une courbe hypsométrique, ni avec un changement pédologique. On constate simplement que l'implantation du village sur la crête est asymétrique, plus étendue sur le versant sud-est que sur la pente exposée au nord-ouest (fig. 21).

L'entrée orientale s'ouvre au point le plus bas du village, le plus proche du Faux-Geer. L'entrée nord débouche sur une zone en légère dépression qui devait être humide et passer graduellement à un marécage occupant le confluent du Geer et du Faux-Geer. Les entrées ouest et sud conduisent au terrain limoneux bien drainé.

Compte tenu de la disposition des lieux, les Rubanés de Darion pouvaient exploiter les ressources naturelles de plusieurs milieux différents à proximité de leur village. Les deux rivières, distantes respectivement de 200 et 250 m, selon leur cours actuel, outre l'eau, fournissaient du poisson dont les fouilles de la place

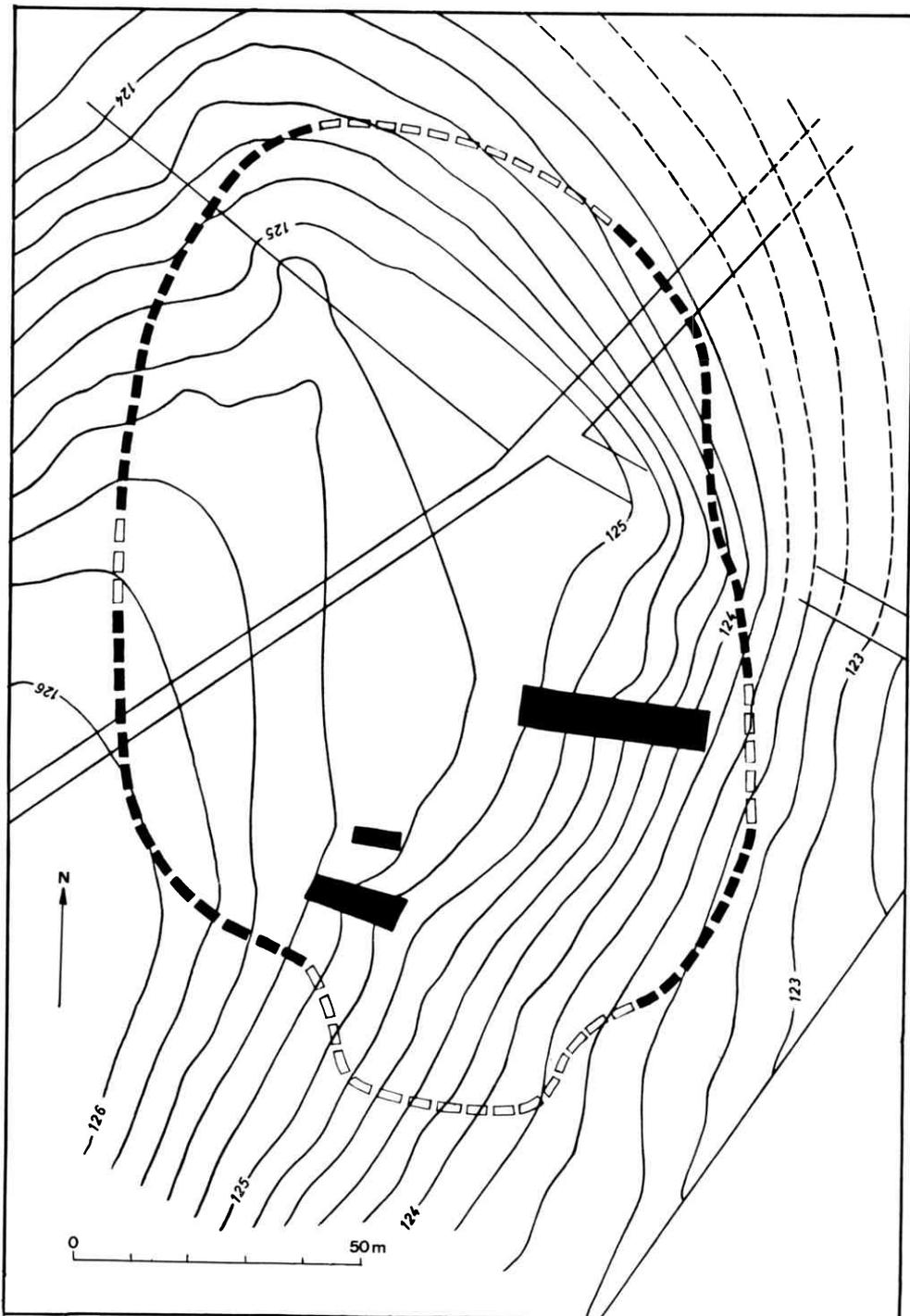


FIG. 21. – Position de l'enceinte et des maisons du village de Darion par rapport à la topographie actuelle (compte non tenu de l'érosion entraînée par les chemins). Équidistance des courbes de niveau : 20 cm. Altitudes en mètres.

Saint-Lambert à Liège, ont révélé l'importance dans l'alimentation rubanée (Desse, 1984). Les potiers néolithiques pouvaient en outre se procurer de l'argile plastique dans les berges des cours d'eau dont la plaine alluviale constituait certainement le terroir le plus fertile des alentours.

La zone marécageuse qui s'étendait sans doute, jadis comme de nos jours, au nord du site apportait son contingent de gibier d'eau. Elle devait aussi abriter une roselière et une jonchère livrant des matériaux de choix pour la couverture des maisons, pour la vannerie et pour la sparterie.

La forêt, dont la proximité est attestée par les analyses palynologiques, constituait une importante réserve de gibier. Elle fournissait aussi le combustible, les bois de construction ainsi que l'écorce et les lianes nécessaires à la confection de cordages. On y récoltait toutes espèces de végétaux, baies, fruits, champignons, utiles pour l'alimentation, l'artisanat ou la pharmacopée, de même peut-être qu'un complément de fourrage pour le bétail. Parmi les essences présentes dans les spectres polliniques, J. Heim (ce volume : 40-41) a déjà souligné l'intérêt de la bruyère, du tilleul et du noisetier. On y ajoutera le bouleau dont l'écorce se prête à de multiples réalisations et peut être distillée pour donner une colle puissante, la bétuline, dont l'emploi est largement attesté durant tout le Néolithique. De même, la résine de pin, pure, dégraissée à l'aide de charbon de bois ou de poudre d'ocre, ou encore mélangée à de la cire d'abeille offre de nombreuses possibilités. Elle peut aussi servir à la préparation de la poix qui permet, entre autres, d'assembler et d'imperméabiliser des cuirs et des textiles ou de protéger le bois. Le chêne, enfin, outre un excellent bois de construction et des glands servant à l'alimentation des porcs ou fournissant une farine en cas de disette, livre également une écorce employée en tannerie.

L'origine des divers matériaux retrouvés à Darion est parfois malaisée à établir. L'immense majorité de l'industrie lithique est tirée de rognons de silex gris clair à grain fin, dit de Hesbaye, à côté duquel on trouve un silex plus grenu, gris également, qui est parfois zoné ou ocellé de gris foncé. Seules ces deux variétés sont représentées aussi bien par des outils et des lames que par des déchets de débitage. Quelques très rares pièces sont manifestement façonnées en silex allogènes. On reconnaît ainsi de rares lames et outils en silex gris foncé à petits points blancs qui pourraient provenir de la formation de Gulpen en Limbourg néerlandais, qui a été exploitée par les Rubanés de cette région (Bakels, 1978). Une pièce unique, un grattoir, est aménagée sur une lame (débitée vraisemblablement par pression) en silex gris mat extrêmement fin, dit de Ghlin en Hainaut, qui a été très recherché par les Rubanés du Hainaut occidental et par les artisans danubiens du groupe de Blicquy (Cahen et van Berg, 1979 ; Hubert, 1970).

Le silex majoritaire provient certainement du substrat crétacé de la Hesbaye. Aux environs de Darion, ce dernier est recouvert par une forte épaisseur de limon et n'affleure nulle part. Il est douteux que les assises de craie aient été exposées dans les vallées du Geer et du Faux-Geer, même si celles-ci étaient nettement plus

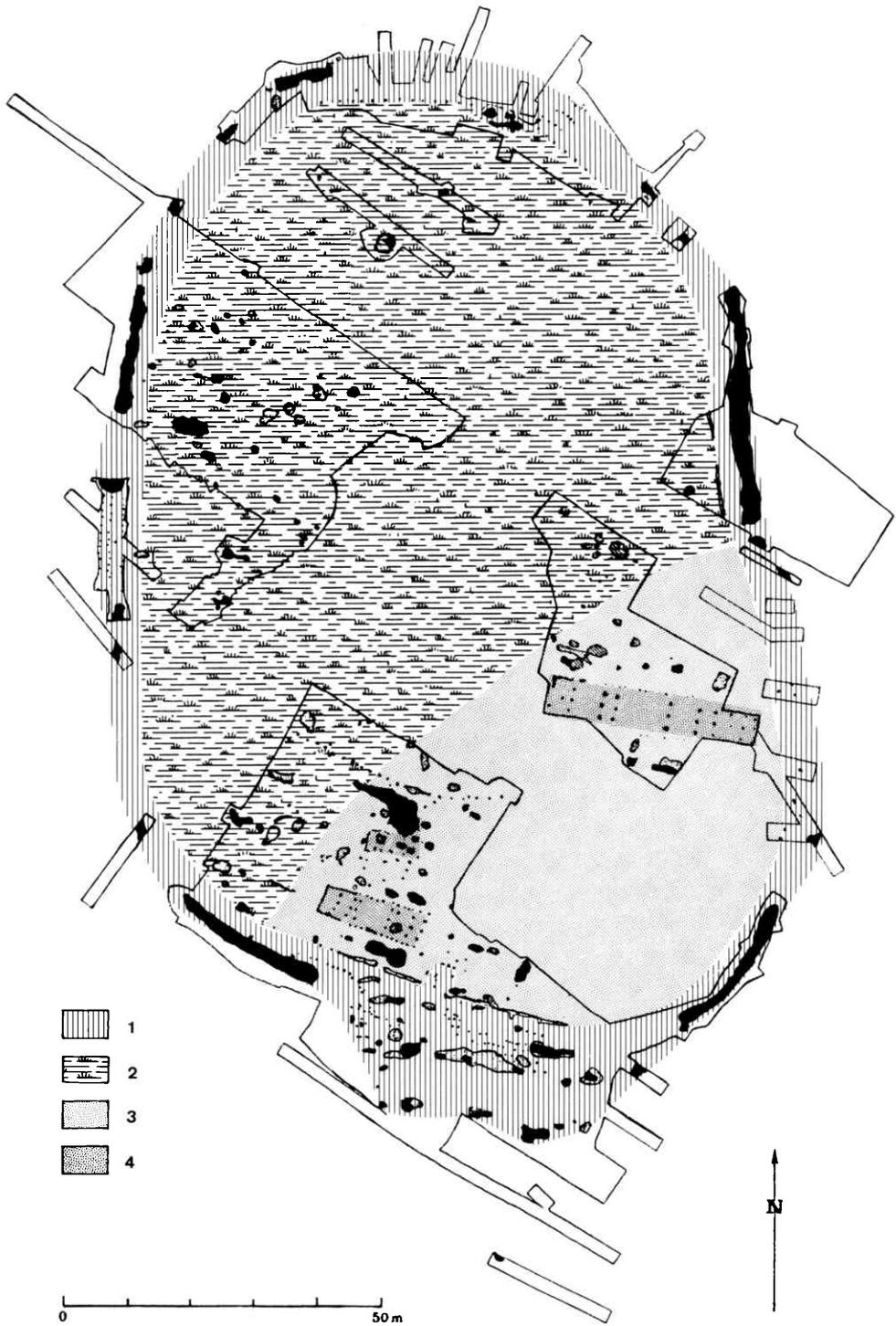


FIG. 22. – Organisation du village de Darion.

1 : zone de l'enceinte. 2 : espace non bâti. 3 : espace bâti. 4 : maisons.

incisées durant l'Atlantique qu'actuellement. Quelques affleurements de craie dans la région de Braives et d'Avesne, entre 5 et 10 km au sud de Darion, livrent des silex gris à grain fin et grenus. Il est vraisemblable que l'on pouvait se procurer aussi ces silex à l'est de Darion, en direction de la Meuse, là où les rivières entaillent profondément les assises crétacées.

Le cortex des silex débités à Darion est extrêmement frais, rayable à l'ongle et laisse souvent une trace crayeuse lorsqu'on le frotte. Il présente parfois des stries résultant du grattage des rognons pour les débarrasser de leur gangue de craie. Ces observations indiquent que ces rognons provenaient directement de la craie, soit qu'ils aient été ramassés au pied de falaises crayeuses démantelées par les gels hivernaux, soit qu'ils aient été récoltés par des exploitations minières. Cette hypothèse avait déjà été émise à propos du Rubané du Limbourg néerlandais (Bakels, 1978 : 103).

Les roches tenaces utilisées pour la confection des herminettes polies de Darion sont, en ordre décroissant, le phanite d'Ottignies-Mousty, le grès micacé d'Horion-Hozémont et diverses roches volcaniques et métamorphiques telles que le basalte et l'amphibolite. Les deux premières variétés qui existent sous forme d'outils finis mais aussi d'ébauches, proviennent de gîtes distants respectivement d'une cinquantaine de kilomètres à l'ouest et d'une dizaine de kilomètres à l'est de Darion ; les autres qui ne sont représentées que par des outils finis sont d'origines beaucoup plus lointaines, l'Eifel, la Rhénanie, voire même l'Europe centrale. Par ailleurs, l'origine précise des grès et de l'hématite utilisés à Darion est encore inconnue. Ces matériaux pouvaient, selon toute vraisemblance, être récoltés dans un rayon de trente kilomètres autour du site.

2. ORGANISATION DU VILLAGE ET DES ACTIVITÉS

L'opposition entre une zone méridionale bâtie et une zone non bâtie au nord du site constitue le trait le plus flagrant du village de Darion. On peut établir une corrélation entre la topographie et l'implantation des maisons. Celles-ci sont toutes rassemblées sur le versant sud de la crête avec leur chevet compris entre 125 et 126 m d'altitude. Si l'on tient compte du fait que c'est le sommet de la crête qui a subi le maximum d'érosion depuis l'époque néolithique, il en ressort que les habitations étaient érigées sur la pente, juste sous le sommet, et sans doute partiellement protégées par celui-ci. L'espace non bâti s'étend quant à lui du sommet de la crête jusqu'au début de la pente vers l'ouest et le nord. Cette aire plus exposée aux vents ne recèle que des fosses assez clairsemées (fig. 22).

Cette opposition structurelle, bâti- non bâti, se double d'une différence touchant à la répartition des activités, telle qu'elle peut être déduite du matériel archéologique provenant des fosses de l'une et l'autre zone. Celles de la zone sud livrent un matériel souvent très riche mais nettement détritique, caractérisé par sa

grande variété et son état fragmentaire. C'est dans cette partie du village que l'on retrouve le plus de poteries et notamment de la céramique décorée ainsi que des outils de silex. En revanche, les déchets de débitage, quoique fréquents, ne constituent pas de véritables amas, sauf dans un cas. Sur quelques mètres carrés au sommet de la très grande fosse (DA.82-128) qui s'étend au nord de la maison 3, gisaient de très nombreux éclats et esquilles de silex. Cet amas se distingue cependant de ceux qui ont été retrouvés dans la zone nord du site par les dimensions moindres des artefacts qu'il contient et par la rareté de toute une série d'éléments de la chaîne opératoire de débitage tels que tablettes, flancs, grands éclats de préparation et de décalottage (Cahen, 1984b).

Le matériel provenant des fosses de l'aire non bâtie apparaît souvent plus spécialisé. Ainsi les fosses DA.83-8, -41, -43 (fig. 2) et une partie du remblai supérieur du tronçon ouest du fossé (DA.84-107) jouxtant l'entrée sud du village recelaient des amas de déchets de silex livrant plusieurs milliers de documents représentant toutes les étapes du débitage, depuis la préparation des rognons jusqu'aux lames rebutées. C'est dans cette zone aussi que se concentrent les vestiges du traitement des céréales avec, notamment, une fosse riche en terre brûlée et en grains de blé carbonisés (DA.83-51), une fosse qui, au-dessous d'un amas de déchets de silex, présentait un profil évasé en cloche et pourrait correspondre à un silo (DA.83-41) et un dépôt de meules complètes appariées (DA.83-38). Un second dépôt de meules (DA.84-109) a été découvert à proximité de la palissade externe formant la branche ouest de la chicane conduisant au portail de l'entrée méridionale.

L'étude palynologique permet également de différencier les deux aires de l'habitat. En effet, l'abondance des pollens de céréales dans le fossé et dans plusieurs structures voisines de l'enceinte atteste la proximité des champs qui devaient particulièrement s'étendre aux alentours de l'entrée méridionale. La présence de ces mêmes pollens dans d'autres tronçons du fossé témoigne sans doute de la rotation des cultures, au rythme des jachères et de l'épuisement du sol.

Inversément, la plupart des fosses de la zone non bâtie livrent peu de céréales mais leur taux élevé de pollens de composées indique une forte rudéralisation de ce secteur, indice vraisemblable de la présence de pâtures à cet endroit. Il est probable que celles-ci s'étendaient également en dehors de l'enceinte mais l'hypothèse est évidemment séduisante que la partie septentrionale du village ait servi de parc à bétail.

L'étude des traces d'usage des artefacts de silex apporte d'autres données relatives aux activités exercées à Darion, du moins celles qui ont requis l'intervention d'instruments munis d'un tranchant en pierre. Comme il était prévisible, cette analyse révèle l'importance primordiale du travail des peaux suivi de celui du bois, des plantes et de la viande tandis que les polis d'os et/ou de bois de cervidé sont à peine représentés. En soi, cette énumération des matériaux travaillés ne permet guère de deviner la nature des activités ni celle des objets façonnés. En

revanche, le rôle de l'industrie de silex, sa place dans l'économie rubanée et certains traits de comportement en reçoivent un éclairage intéressant.

On constate tout d'abord que le nombre d'artefacts effectivement utilisés excède très largement celui des outils : outre les pièces retouchées, de très nombreuses lames brutes de débitage et même des éclats, et parmi ceux-ci aussi bien de grands éclats réguliers que de petits déchets, portent des traces d'usages variés. On peut établir une certaine corrélation entre le contexte archéologique et l'utilisation des artefacts bruts de débitage. En effet, dans les amas de débitage, on ne retrouve pratiquement aucune pièce utilisée (le test en a été effectué pour les amas des fosses DA.82-128 et DA.83-8 : fig. 2) alors que leur proportion peut s'élever jusqu'à 50 et même 60 % du total des artefacts provenant des dépotoirs ordinaires. Tel est le cas de la fosse DA.82-128, pour les niveaux autres que ceux de la concentration de silex sommitale. Ces différences qui indiquent que l'utilisation des artefacts varie en fonction du contexte archéologique justifient l'espoir de cartographier les activités en combinant l'information tracéologique à l'étude des modes de dépôt des vestiges (dépôt en vrac ou isolé, spécialisé ou non, intentionnel ou naturel).

Un deuxième trait qui ressort des données encore préliminaires de l'analyse tracéologique concerne la fréquence des utilisations multiples d'un même artefact, qu'il s'agisse du travail du même ou de différents matériaux, selon des mouvements identiques ou non. Tel est par exemple le cas de lames portant plusieurs plages de lustre végétal ainsi qu'un front de grattoir employé pour le grattage de la peau. On peut déduire du caractère assez systématique de ces emplois que la quantité de matériel lithique livré par les fouilles, outre les pièces perdues, abandonnées hors de l'habitat ou emportées par l'érosion, correspond à un total d'actions nettement supérieur à ce que suggéreraient le simple décompte typologique et l'inventaire technique. Si l'on ajoute à cette observation le fait que nombre de pièces étaient emmanchées, ce qui prolongait sans doute leur vie utile, on aboutit à la conclusion qu'un nombre d'artefacts, somme toute limité, a pu être employé pendant une longue période. Il devient donc concevable que les quelques épisodes de débitage de silex attestés par les amas de déchets retrouvés dans l'aire non bâtie aient fourni aux habitants du village néolithique de Darion l'ensemble des tranchants de silex dont ils avaient besoin pour la durée de leur occupation.

3. ÉLÉMENTS DE CHRONOLOGIE INTERNE

Indépendamment de la datation du site et de son attribution stylistique au Rubané «récent», quelques observations établissent des relations chronologiques entre diverses structures de l'habitat. Ainsi, deux des fosses centrales de l'entrée sud se recoupent ; de même, l'une des fosses bordant la paroi sud de la maison 1 témoigne d'un creusement en trois étapes, chacune remaniant la précédente. Le poteau nord de la première tierce à partir du chevet de la maison 3 traversait une fosse préexistant à cette construction. Inversément, on a vu que la fosse située à

hauteur des deux poteaux sud de la cinquième tierce de la maison 2 avait été creusée après l'édification de cette habitation. Par ailleurs, la fosse DA.83-8 (fig. 2) est en fait constituée par la superposition de deux structures différentes ; l'inférieure, avec une forme ovale régulière, munie de parois verticales et un matériel limité à deux vases entiers et un percuteur en silex, correspond à un dépôt très particulier, peut-être une tombe, tandis que la supérieure est un amas de déchets de silex qui dépasse largement le contour de la fosse inférieure. On peut donc admettre que l'amas supérieur représente un déversement postérieur et indépendant du dépôt inférieur, à moins de supposer au contraire que ce dépotoir avait pour but de masquer l'emplacement d'une tombe.

Dans l'ensemble, les chevauchements et recoupements restent peu nombreux et ne permettent guère de dépasser une relation temporelle binaire entre les structures juxtaposées. Il apparaît donc difficile de proposer une base objective pour l'ordonnance chronologique globale des fosses et de leur matériel archéologique. De même, la stratigraphie des couches de remblai des fosses fournit plutôt une succession d'épisodes de déversement qu'un critère de rangement temporel du matériel incluant dans ces couches. En effet, il a été montré (Cahen, 1984b) que des artefacts de silex dispersés dans diverses couches d'une même fosse du site rubané de la place Saint-Lambert à Liège, étaient issus du débitage du même rognon, qu'ils étaient donc contemporains du point de vue de leur façonnage, même s'ils étaient parvenus dans la fosse à des moments différents. Une telle observation conduit à relativiser la contemporanéité que l'on pourrait être tenté d'établir entre deux fosses reliées par des remontages d'artefacts lithiques : pour des pièces tirées du même rognon de silex, entre le moment de leur débitage, celui de leur utilisation (dont on a vu qu'il pouvait être long) et celui de leur abandon suivi d'un rejet dans une fosse, de multiples combinaisons sont possibles qui ne permettent pas toujours de donner un sens chronologique à la relation spatiale établie par les remontages.

Au stade actuel des recherches, seule la position de l'enceinte dans la chronologie interne du site de Darion a pu être établie avec une certaine précision. Divers arguments concordants montrent en effet que le fossé a été creusé au tout début de l'occupation et qu'il constitue donc un trait originel de l'organisation du village. On relève tout d'abord le fait que le fossé ne recoupe aucune structure archéologique et donc qu'il a été établi dans un terrain vierge d'occupations antérieures. La quasi stérilité de la base du fossé en matériel archéologique indique ensuite que cette structure a été creusée avant que les déchets de la vie quotidienne se soient suffisamment accumulés pour qu'il devienne nécessaire de les évacuer. Enfin, c'est sans doute la palynologie qui fournit les arguments les plus péremptoirs en montrant qu'à la base du fossé, en quelques centimètres de dépôt, on passe d'un paysage caractérisé par la proximité de la forêt atlantique à un environnement déboisé, suite à l'extension des défrichements pour les champs, les pâtures et les constructions (Heim, tableau 3, p. 34). Si, en cours d'occupation, on

note l'existence de certains remaniements, notamment ceux qui affectent l'entrée méridionale, rien ne permet d'estimer que le village ait dépassé les limites qui lui avaient été assignées dès son origine. De l'ensemble de ces données, on peut conclure avec vraisemblance que le site de Darion n'a connu, durant la période rubanée, qu'une occupation unique et d'assez courte durée à l'échelle d'une population d'agriculteurs sédentaires.

4. NATURE ET RÔLE DE L'ENCEINTE

Contrairement à ma conclusion antérieure (Cahen, 1984a : 38) que le fossé était dénué de valeur stratégique, les fouilles de 1984 ont révélé une enceinte complexe comportant un fossé large et profond muni de quatre entrées protégées par un dispositif élaboré de palissades et sans doute doublé sur tout son périmètre par un rempart intérieur. Pareille fortification qui témoigne d'un certain souci architectural et qui offre un caractère assez monumental, ne se conçoit que dans une perspective défensive, sans préjudice d'ailleurs d'une fonction subsidiaire de limite du village ou d'enclos pour le bétail.

Les sites fortifiés sont plutôt rares dans le Rubané. Ainsi, les fossés repérés dans les sites de Langweiler 3, 8 et 9, sur le plateau d'Aldenhoven en Rhénanie, ne délimitent pas l'habitat et pourraient, eux, correspondre à de vrais parcs à bestiaux (Lüning, 1983). De même, la palissade qui entoure une partie du village de Sittard, en Limbourg néerlandais, ne peut être mise en relation avec d'autres ouvrages de caractère plus défensif (Modderman, 1958-1959). En revanche, le célèbre village rubané de Cologne-Lindenthal, quoique plus vaste et beaucoup plus complexe que celui de Darion, offre avec ce dernier de multiples analogies qui touchent aussi bien à l'organisation de l'habitat qu'à l'existence d'un fossé périphérique doublé intérieurement par une palissade et muni d'interruptions orientées vers les points cardinaux et protégées par des lignes de pieux (Buttler et Haberey, 1936) (fig. 23). Dans la chronologie des deux sites, la préoccupation défensive est intervenue dès l'installation du village de Darion tandis qu'elle ne se manifeste qu'en cours d'occupation à Cologne-Lindenthal.

Si l'on admet que les fossés et les palissades qui ceinturent les villages de Darion et de Cologne-Lindenthal sont bien des fortifications, cette interprétation soulève immédiatement la question de l'identité des assaillants contre qui ces défenses étaient érigées. Trois hypothèses sont concevables : contre d'autres populations rubanées, contre d'autres Néolithiques, contre des chasseurs mésolithiques.

La première hypothèse se heurte à la densité des habitats rubanés dans les zones occupées ainsi qu'au fait que la plupart de ces sites ne sont pas protégés. La seconde hypothèse implique qu'il ait existé, en même temps que le Rubané, d'autres groupes humains parvenus au même stade de développement économique, social et technique. Tel semble bien être le cas. Ainsi, sur le plateau d'Aldenhoven, on a trouvé des céramiques du Grossgartach en contexte rubané

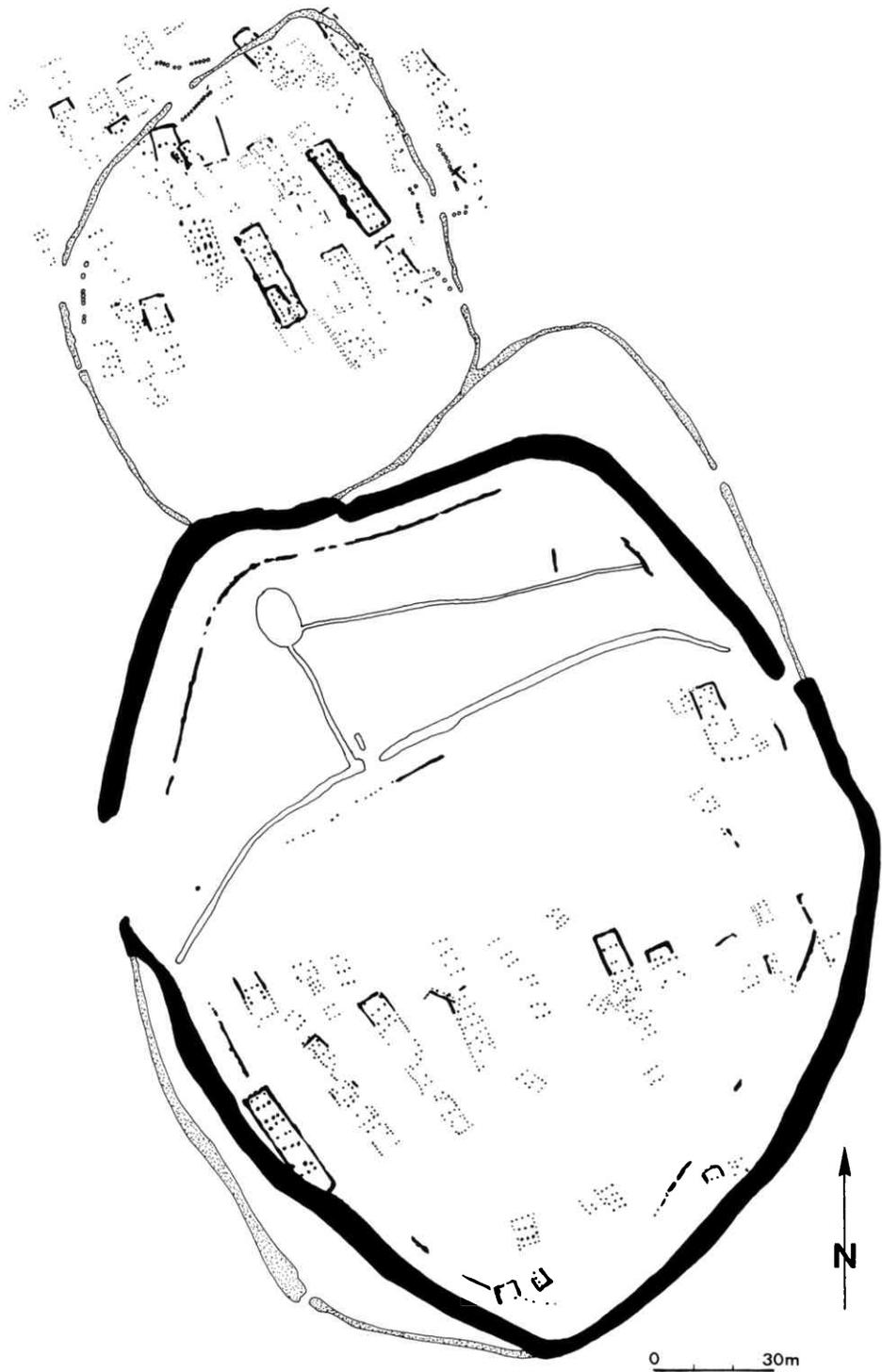


FIG. 23. – Plan du village de Cologne Lindenthal, d'après Butler and Haberey, 1936. En gris : premier fossé (phase 2) ; en noir : second fossé (phase 4). Seuls les fossés et les habitations ainsi que les trous de pieu liés à l'enceinte sont indiqués.

(Stehli, 1974). De même, en Belgique occidentale, le Rubané coexiste avec le Groupe de Blicquy. Ce dernier est représenté en Hesbaye liégeoise, à Vaux-et-Borset, à moins de quinze kilomètres de Darion (Docquier et Bit, 1983-1984) et peut-être même à Darion comme le suggère la découverte d'un grattoir façonné en silex «dit de Ghlin» sur une lame débitée par pression. Enfin, la céramique du Limbourg, qui est bien représentée à Cologne-Lindenthal, comme à Darion d'ailleurs, est souvent considérée comme un témoin d'un groupe culturel distinct du Rubané et entretenant des relations suivies avec ce dernier (Modderman, 1981 ; Constantin et Demarez, 1981). Cependant, si l'existence de groupes néolithiques différents mais contemporains du Rubané est avérée, de même que celle de relations entre eux, il ne s'ensuit pas que ces relations aient été belliqueuses. Au contraire, en Belgique occidentale, ni les habitats rubanés, ni ceux, voisins, du Groupe de Blicquy, ne comportent apparemment de fortification.

L'existence de contacts entre les Mésolithiques et les Rubanés est attestée par quelques découvertes sporadiques d'objets mésolithiques en contexte rubané et vice versa. On ne peut, pour autant, présumer que ces contacts aient nécessairement été guerriers, d'autant que les économies différentes pratiquées par ces deux populations, ne les plaçaient pas inévitablement en concurrence par rapport au même territoire. Cependant, pour des chasseurs dont l'espace vital était progressivement réduit par les défrichements des agriculteurs, les villages rubanés devaient représenter d'importantes réserves alimentaires en bétail et en céréales.

Les Rubanés ne se sont pas souciés de rechercher des lieux naturellement protégés pour y ériger leurs villages fortifiés. Ni Darion ni Cologne-Lindenthal ne se distinguent en effet des autres habitats rubanés par leur implantation dans le paysage. On peut donc croire que le choix d'un site était davantage commandé par des considérations écologiques que par des impératifs stratégiques et que, par conséquent, les menaces justifiant l'édification de fortifications n'étaient ni imminentes ni inéluctables. Ces considérations amènent à penser que les Rubanés envisageaient moins de résister à un siège en règle que de se prémunir contre des razzias, des incursions de pillards, qu'il convenait de repousser autant par des obstacles réels que par l'affirmation ostensible d'une volonté de défense. J'en déduis que les assaillants redoutés étaient plus vraisemblablement des chasseurs mésolithiques que d'autres Néolithiques.

On remarquera enfin que le village de Darion occupe une position particulière dans le contexte de la vallée du Geer qui marque la limite locale d'une aire de peuplement rubanée particulièrement dense. Or cette limite ne correspond ni à un changement de milieu ni à un obstacle naturel. On peut donc supposer qu'elle revêtait une autre signification, celle peut-être d'une frontière culturelle ou même politique.

BIBLIOGRAPHIE

- BAKELS, C. C.
 1978 *Four linearbandkeramik settlements and their environment : a paleoecological study of Sittard, Stein, Elsloo and Heinheim.*
Analecta praehistorica Leidensia, 11, 2 vol., Leiden, University Press, 245 p., 80 fig.
- BUTTLER, W. et W. HABEREY
 1936 *Die Bandkeramische Ansiedlung bei Köln-Lindenthal.*
 2 vol., Berlin, de Gruyter, 178 p., 83 pl.
- CAHEN, D.
 1984a Organisation du village rubané de Darion (province de Liège, Belgique).
Bull. Soc. roy. belge Anthropol. Préhist., **95** : 35-45.
 1984b Technologie du débitage laminaire.
 In : *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 1. Études et Recherches archéologiques de l'Université de Liège*, **18** : 171-197.
- CAHEN, D. et P.-L. VAN BERG
 1979 *Un habitat danubien à Blicquy. I. Structures et industrie lithique.*
Archaeologia Belgica, 221, Bruxelles, 40 p., 17 fig.
- CONSTANTIN, C. et L. DEMAREZ
 1981 Céramique du Limbourg : Aubechies (Hainaut).
Helinium, **21** : 209-226.
- DESSE, J.
 1984 Les restes de poissons dans les fosses omaliennes.
 In : *Les fouilles de la place Saint-Lambert à Liège, 1. Études et recherches archéologiques de l'Université de Liège*, **18** : 239-240.
- DOCQUIER, J. et R. BIT
 1983- Notes relatives à la découverte de bracelets en schiste, mis au jour en Hesbaye
 1984 liégeoise.
Bull. Cercle archéologique Hesbaye-Condroz, **18** : 5-13.
- HUBERT, F.
 1970 Ellignies-Sainte-Anne (Ht) : un site Roessen.
Archéologie, 17-21.
- LÜNING, J.
 1982 Research into the bandkeramik settlement of the Aldenhover Platte in the Rhineland.
Analecta praehistorica Leidensia, **15**, Leiden, University Press : 1-29.
- MODDERMAN, P. J. R.
 1958- Die bandkeramische Siedlung von Sittard.
 1959 *Palaeohistoria*, **6-7** : 33-120, pl. 2-16.
 1981 Céramique du Limbourg : Rhénanie-Westphalie, Pays-Bas, Belgique.
Helinium, **21** : 140-160.
- STEHLI, P.
 1974 Grossgartacher Scherben vom bandkeramischen Siedlungsplatz Langweiler 8 (Düren).
Archäologische Korrespondenzblatt, **4** : 117-119.